



REMERCIEMENTS ADRESSES

A

NOTRE BON FRÈRE DIDACE

Déclaration. — Dans la publication des faits attribués par nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon anticiper sur le jugement de notre Mère la sainte Eglise Romaine à laquelle nous en laissons l'appréciation.

Avis — Dans le but de travailler à l'introduction de la cause du Frère Didace, nous prions toutes les personnes qui ont obtenu de lui quelque faveur signalée et bien constatée de nous en donner connaissance. **Nulle relation ne sera publiée à moins d'être contresignée par un prêtre, et par un médecin, s'il s'agit d'une guérison, et accompagnée de l'adresse complète de la personne qui demande la publication.** Nous garderons toute la discréction exigée et toutes les relations seront publiées dans l'ordre de leur réception.

— Ancienne Lorette. — 26 janvier 1894. “*Sa gloire est grande dans les œuvres de salut et Dieu le revêtira de gloire et d'une grande célébrité.*” Je souffrais depuis plus de trois ans d'une maladie contre laquelle la science médicale avait échoué et qui compromettait les fruits d'un cours classique presque terminé. La pensée d'être un épileptique peut-être pour la vie me mettait au désespoir, quand j'entendis parler de la bonté et de la puissance du bien-aimé Frère Didace. Je m'adressai donc à lui, demandant la santé nécessaire pour dédommager mes parents des sacrifices qu'ils se sont imposés pour m'instruire. Je promis entre autres choses de publier ma guérison, devoir que je remplis avec reconnaissance, car depuis lors je n'ai pas eu une seule attaque et compte bien pouvoir gagner ma vie. Puisse ce témoignage ajouter un humble fleuron à la couronne qui sera déposée un jour sur la tombe de notre futur Canonisé.

F. Jos. MOISAN.